

# Le Nouveau Vincentien

Trimestriel  
Bureau de dépôt: NSC Liège X  
N° d'agrément: P207013



*Editeur Responsable : Leo Mees,  
179 Rue de la Vignette 1160 Bruxelles*

**Numéro 4 - 4<sup>e</sup> trimestre 2016**

## ***Les inégalités se creusent aussi en matière de santé***

En principe, nous avons tous accès à un système de sécurité sociale efficace qui nous permet de préserver notre santé et de nous soigner en cas de besoin.

Mais en pratique, force est de constater que nous ne sommes pas tous égaux quand il s'agit de nous maintenir en bonne santé et de nous soigner quand nous sommes malades. Il suffit de regarder autour de nous pour voir que se développe une médecine de plus en plus performante, qui enregistre des progrès gigantesques dans tous les domaines, mais une médecine dont ne profitent pas ou peu les plus démunis.

Que voyons-nous sur le terrain ? De plus en plus de personnes âgées, de familles monoparentales, de jeunes qui renoncent à consulter un médecin, à aller chercher un médicament à la pharmacie, à prendre rendez-vous chez le spécialiste, le dentiste ou l'ophtalmologue, à faire des analyses ou passer des examens pourtant indispensables pour poser les bons diagnostics et réagir en conséquence. On consulte par à-coups ou lorsque la douleur est trop forte. C'est ainsi qu'un problème bénin au départ peut devenir grave et même dramatique faute d'avoir été traité à temps. Et c'est ainsi que la maladie s'installe et empêche parfois définitivement de se relever, conduisant à la solitude, la dépression, l'exclusion.

Le contraste est saisissant avec ceux qui ont les moyens de bien gérer leur santé en allant à des consultations préventives de manière régulière ; en suivant les conseils et prescriptions des spécialistes ; en profitant des derniers médicaments et des nouvelles thérapies. Et aussi, qui peuvent faire face aux dépenses courantes pendant une maladie, une hospitalisation, ou une période de revalidation.

A nous d'essayer de réparer cette injustice. Mobilisons-nous pour aider en priorité ceux qui sont doublement exclus parce qu'ils sont pauvres et malades. Des initiatives voient le jour partout en Belgique. Il ne tient qu'à vous de les soutenir. Une fois encore, merci pour votre engagement et votre générosité.

Leo Mees  
Président national

### **Attestations fiscales:**

*Le total de vos dons annuels égal ou supérieur à 40 eur peut être déduit de vos revenus imposables et nous vous ferons parvenir l'attestation nécessaire.*

#### **ATTENTION:**

La loi du 13/12/12 a modifié les dispositions concernant les libéralités donnant droit à une réduction d'impôt.

Désormais une **réduction d'impôt de 45% des libéralités** faites réellement sera obtenue.

*Dès lors un don de 40 eur ne vous coûtera plus que 22 eur (ou 2,75 eur pour un ordre permanent de 5 eur par mois).*

### **Protection de la vie privée:**

Vous pouvez à tout moment contrôler vos coordonnées personnelles en notre possession. Nous ne les cédon jamais à des tiers. Elles ne nous servent qu'à communiquer avec vous.

*Si vous aidez déjà une conférence ou un centre vincentien en direct, considérez cette parution au seul titre d'information générale, sans tenir compte du bulletin de virement qui y est joint.*



# Le constat alarmant de santé des plus démunis

*L'état de santé des personnes et des familles qui viennent frapper à notre porte est de plus en plus préoccupant. Ce que nous constatons sur le terrain ne fait que corroborer différentes études qui sont parues dans la presse relatant que de plus en plus de personnes renoncent à des soins de santé par manque d'argent.*

Une récente étude des Mutualités Libres portant sur les dépenses de santé de plus de 470 000 enfants de 0 à 18 ans a mis en lumière qu'un enfant sur cinq, dans les familles à faibles revenus ou monoparentales, n'a pas de médecin de référence. Et un bébé sur sept n'a ni pédiatre ni généraliste, ce qui a pour conséquence que des maladies ne sont pas détectées à temps et que les vaccinations sont souvent "oubliées".

Il est hélas prouvé que plus on est dans la pauvreté, plus on court le risque de tomber malade... et de le rester. Des conditions de vie très précaires exposent naturellement à des problèmes de santé plus fréquents : manque de revenus pour des médicaments ; affections liées au froid, à l'humidité, au manque d'hygiène dans des logements insalubres; affections dues à une alimentation malsaine ou déséquilibrée; dépressions et problèmes psychologiques ...

## Aider à résoudre les problèmes de santé en priorité

Pour nous, il est bien sûr prioritaire de tout faire pour briser ce cercle vicieux de la pauvreté qui entraîne la maladie qui conduit elle-même à encore plus de précarité. Avec les conséquences inévitables sur la santé mentale, la capacité à réagir, à se prendre en charge et à se réinsérer dans la vie sociale. Les aides que nous prodiguons prennent différentes formes en fonction des situations et des besoins :

- Aider à régler des cotisations sociales en retard constitue bien souvent le premier pas indispensable pour rétablir les gens dans leurs droits aux soins de santé. Les causes de ces retards ? Des revenus trop faibles, un changement de statut (chômage, rupture familiale...), un accident de parcours, des frais de maladie (hospitalisation, traitements onéreux...).
- Il faut savoir que la maladie est la première cause d'endettement pour les plus démunis. Il est bien entendu essentiel pour nous de les aider à s'extraire de cette situation au plus vite en obtenant des échelonnements de dettes de la part des prêteurs et en participant, si nécessaire, au règlement des échéances les plus urgentes.
- Nous sommes aussi amenés à régler des frais d'hospitalisation, de médicaments et de soins pour empêcher les personnes et les familles qui sont au bout du rouleau de plonger dans l'extrême pauvreté à cause de la maladie qui les frappe.
- Mais bien souvent la prise en charge des frais médicaux ne suffit pas et chaque malade requiert des interventions en fonction de sa situation familiale et de ses besoins particuliers. Ces personnes ont besoin plus que d'autres de colis alimentaires, de vêtements, d'aides ponctuelles en tous genres pour les enfants, pour effectuer des réparations urgentes et indispensables dans leur logement (trop souvent vétuste et insalubre !), pour régler des loyers ou des factures de gaz ou d'électricité en souffrance ... du fait des ennuis qui s'accumulent.

Derrière ces interventions, il y a tout le travail de nos bénévoles qui accompagnent les personnes défavorisées avant, pendant et après une hospitalisation en leur apportant le soutien social et affectif indispensable pour se relever face à la double exclusion de la maladie et de la pauvreté.

## Des initiatives éclosent partout en Belgique

Une visite à domicile ne s'improvise pas. Elle exige de la part du bénévole de la cohérence, une formation, une compréhension des formes changeantes de la pauvreté, des compétences en matière de communication, un minimum de connaissance en matière légale et sociale. C'est pourquoi il est indispensable que les bénévoles consacrent le temps nécessaire à une formation de base, à actualiser régulièrement.

- C'est notamment le cas en dentisterie. A Liège par exemple, le Conseil Provincial met des locaux à la disposition de l'Institut de Denturologie. Des professionnels de la prothèse viennent y effectuer des prestations dans le cadre de leur stage de fin d'études au profit des personnes aidées par notre association. *"L'année dernière, nous explique Jean Grandjean du Centre "La Cordée" à Herstal, 47 personnes défavorisées ont ainsi profité gracieusement de prothèses amovibles. Au tarif INAMI, cela représente un budget d'intervention de l'ordre de 30 000 euros. Pour les soins dentaires préalables à la mise en place d'une prothèse, nous orientons les patients bénéficiaires vers des dentistes qui pratiquent le tiers payant."*
- Beaucoup de malades démunis éprouvent aussi des difficultés pour payer leurs médicaments et abandonnent le traitement en cours de route. Pour éviter cela, de nombreuses conférences envoient les patients dans des pharmacies où ils ne devront rien déboursier. C'est la conférence qui dans ces cas prend en charge la note des médicaments en fin de mois.
- Des conférences ont aussi pris l'initiative de distribuer une fois par an un colis "hygiène" reprenant des articles de soins (savon, shampoing, dentifrice et brosses à dents, produits de soins et langes pour bébés, etc.)... des produits bien nécessaires mais qui font souvent défaut, faute de budget disponible, chez les plus démunis.

***Aider les plus démunis à faire face à leurs problèmes de santé exige énormément d'engagement de la part de nos bénévoles ... et aussi énormément de moyens. Merci de nous aider à ne laisser aucun malade au bord du chemin.***

***Merci de votre générosité !***



# ***Ecouter, c'est déjà un peu soigner***



*A la Société de Saint-Vincent de Paul, la capacité d'écoute est au cœur de notre mission et de notre action. Elle vise à établir, notamment lors des visites à domicile, une relation de confiance avec les personnes en détresse afin de bien appréhender les difficultés auxquelles elles sont confrontées pour y apporter les réponses appropriées. C'est particulièrement important en matière de santé pour déceler chez les personnes et familles défavorisées les failles éventuelles et les aider à prendre les mesures préventives et curatives qui s'imposent.*

*Cette écoute attentive et bienveillante est un peu notre marque de fabrique. Elle est essentielle pour aider des personnes doublement touchées par la maladie et la précarité à faire face et à se relever dans des situations qui leur paraissent souvent désespérées. Apporter de l'affection, recréer le lien social, aider à reprendre confiance... c'est un aspect de notre mission tout aussi indispensable que les aides matérielles que nous pouvons apporter.*



*"Lors de visites à domicile, j'ai pu constater maintes fois combien le manque d'argent et les conditions de vies difficiles ont une influence dévastatrice sur la santé. Quand je suis ainsi confrontée en même temps à la maladie et à la pauvreté, je sais qu'il faut intervenir de toute urgence pour éviter l'irréparable. Car comment voulez-vous survivre et espérer guérir en vivant dans un taudis et sans avoir les moyens de vous soigner ?"*

*Une bénévole*

*"Je me retrouve seule avec deux enfants, avec très peu pour vivre. Le pire, c'est quand ils sont malades et que je ne sais pas où aller. Heureusement que vous m'avez aidé quand mon petit garçon de deux ans a été hospitalisé en urgence pour un début de pneumonie. Sans votre intervention, je crois bien qu'il ne serait plus là aujourd'hui."*

*Une jeune maman seule avec 2 enfants*

***Merci d'être à nos côtés pour aider ceux qui souffrent à retrouver l'espoir et la santé. Merci pour votre fidélité et votre soutien !.***